

Les communes doivent-elles limiter les camps ?

Le contexte

A Couvin (sud de la province de Namur), désormais, les mouvements de jeunesse ne pourront plus s'installer à moins de 200 mètres des habitations. Pour préserver la tranquillité des habitants, certains terrains ne seront plus mis en location. Une bonne mesure ?

■ Les camps scouts ne pourront plus s'installer à moins de 200 mètres des habitations privées. Leur nombre diminuera: de 113 en 2017, ils ne seront plus que 60 à l'avenir. Les riverains sont exaspérés par les incivilités, les injures et les désagréments.

Oui

Raymond Douniaux

Bourgmestre de Couvin (PS)

Quelles décisions à propos des camps de jeunes a récemment pris le conseil communal de Couvin ?

Deux décisions, l'une concernant la proximité, l'autre sur le nombre de camps. Les scouts ne pourront plus s'installer à moins de 200 mètres des habitations privées, contre 100 mètres actuellement. Nous avons aussi décidé de limiter les camps, chaque année de plus en plus nombreux, jusqu'à 113 en 2017. A l'avenir, la commune n'en acceptera que 60. Ce sont surtout les camps au sein des villages qui sont visés. On tiendra compte des réservations de camps déjà prises depuis deux-trois ans.

Pourquoi ces décisions maintenant ?

J'ai été sollicité par des riverains exaspérés. La situation était particulièrement difficile dans l'entité de Pesche où certains des innombrables camps sont quasi collés à des jardins privatifs, avec les nuisances de cris, de fumées et de beuveries qu'on peut imaginer. Vous voulez des exemples ? Ce retraité des chemins de fer est passionné par son verger et son potager mais régulièrement, il trouve sa clôture ouverte pour constater que les scouts ont fait leurs besoins parmi ses légumes et qu'ils prennent des branches aux fruitiers pour allumer des feux. Un autre a une petite plantation de sapins : on lui coupe des plants pour les feux ou les constructions. Une autre en a marre qu'on ouvre sans refermer la barrière de sa prairie (pour faire ses besoins) où paissent ses chevaux qui prennent du coup la clé des champs. A Boussu-en-Fagne, des scouts ne se gênaient pas pour faire un barbecue

sur les marches d'église. La DNF s'est aussi plainte du nombre de coupes sauvages de bois dans les sapinières. Je ne vous parle pas des insultes récoltées quand on demande à des scouts de ne pas entrer dans des propriétés privées. On m'a aussi rapporté que des gamines faisaient des concours pour uriner ensemble dans le filet d'eau devant une maison. Mais où va-t-on ! ?

Votre décision ne doit pas plaire aux commerçants couvinois ?

Je ne crois pas que les scouts aillent au restaurant. Viennent-ils acheter du pain chez le boulanger ?

Sans doute, mais beaucoup arrivent ici avec toutes leurs marchandises. Je ne suis pas contre les scouts. Je suis encore moins contre les commerçants couvinois. Mais je dois être attentif aux revendications de mes concitoyens. Je dois leur assurer la tranquillité et la propreté publiques auxquelles ils ont droit, ainsi que le respect de leur propriété privée.

Les fermiers qui louent leurs prairies ne doivent pas apprécier.

Nous connaissons tous les difficultés rencontrées par les agriculteurs et l'importance de cette manne céleste qui leur arrive en juillet. Je comprends qu'ils réagissent. Mais quand je leur parle des plaintes des riverains à propos des incivilités et des désagréments, ils n'en tiennent pas compte.

Les services communaux sont-ils aussi touchés ?

Au niveau communal, cela demande toute une organisation. Pendant plus d'un mois, du personnel

travaille presque tous les jours à l'encadrement et l'accompagnement des camps : recensement, contrôle des assurances ou des mesures de sécurité. Voici deux ans, dans la commune voisine à Olloy-sur-Viroin, des scouts avaient creusé une tranchée dans la berge du Viroin pour pouvoir se baigner. Ce sont les ouvriers communaux qui ont dû réparer. Tout cela, ce sont des coûts, mais on s'en fiche...

La Région wallonne, via le projet Well Camp, ne vous aide-t-elle pas ?

Pas encore. Mais nous avons fait la demande pour avoir un "Monsieur" ou une "Madame scout". Ce sera la première année. Pendant un mois, un étudiant sera engagé comme interface entre les camps et la commune pour effectuer une série de tâches de contrôle (hygiène, assurance...), d'informations et d'explications.

N'est-ce pas dommage pour tous ces jeunes qui peu-

vent découvrir la région de Couvin grâce aux camps et qui y reviennent en villégiature plus tard ?

J'en conviens. Mais il est temps d'arrêter l'intranquillité et les incivilités.

Entretien : Thierry Boute

L'opération "Well Camp"

Ils sont plus de 100 000 jeunes en Communauté française (300 000 si l'on y ajoute les mouvements flamands) à découvrir la Région wallonne grâce aux mouvements de jeunesse (Faucons rouges, Fédération nationale des patros, Guides catholiques de Belgique, les Scouts et les Scouts et Guides pluralistes).

Depuis 2007, l'opération "Well Camp" permet en Wallonie la désignation d'une personne relais au sein des communes afin d'assurer une meilleure cohabitation entre les camps de mouvement de jeunesse, les riverains et la commune. Infos : <http://www.wallonie.be>

Non

Claude de Montpellier

Agriculteur et propriétaire
d'une prairie louée pour les camps.

■ Je trouve incroyable qu'on ne soit plus maître chez soi. J'accueille des scouts et des guides chaque année sur un terrain que je consacre à cela, comme mes parents le faisaient avant moi. C'est ainsi depuis 50 ans ici et il n'y a jamais eu de problème!

Qu'est-ce qui se passe à propos des camps scouts dans votre commune ?

Nous avons tous reçu un courrier de la commune de Couvin nous invitant à introduire une demande si nous souhaitons accueillir des camps scouts sur notre propriété. Ainsi, je vais devoir accueillir des fonctionnaires chargés de

vérifier si, oui ou non, j'aurai le droit de louer mon pré ?

Cela me dérange. Je trouve incroyable qu'on ne soit plus maître chez soi! Je ne vois pas pourquoi je devrais passer sous les fourches caudines, obtenir de tierces personnes le droit de faire ce que je veux chez moi. C'est complète-

ment antidémocratique ! Et encore : si c'était un événement comme un festival ou une rave-party. Mais c'est un camp de jeunes : sérieusement, on fait cela depuis toujours !

J'accueille des scouts ou des guides chaque année sur un terrain que je consacre à cela, comme mes parents le faisaient avant moi. C'est ainsi depuis cinquante ans ici et, à part quelques débordements très rares, il n'y a jamais eu de problème.

Bien sûr, parfois, il faut rappeler de diminuer la musique ou de faire moins de bruit, de respecter le voisinage. Mais un rappel à l'ordre suffit. Les jeunes réagissent très bien.

Et donc, qu'allez-vous faire ?

Du coup, j'ai répondu à la commune que, puisque c'est comme ça, je ne souhaite plus accueillir personne.

Pourquoi la commune a-t-elle pris cette mesure, selon vous ?

Je pense que quelques personnes se sont plaintes parce qu'elles entendaient trop de bruit et, comme nous sommes en période électorale, la commune a choisi de prendre leur parti. C'est nul. C'est un phénomène "nimbiste" (tout le monde est d'accord avec le principe, mais on rouspète au moindre désagrément).

En tout cas, ce n'est pas ainsi qu'on va aider la jeunesse à bénéficier d'une bonne éducation...

Y a-t-il des riverains habitant à moins de 200 mètres des camps que vous autorisez sur votre terrain ?

Oui, il y a plusieurs nouvelles maisons installées dans les petites rues qui mènent à mon terrain. Mais je n'ai jamais reçu de plaintes de leur part...

Je suis une victime collatérale de cette histoire.

Devez-vous annuler des camps déjà réservés pour cet été ?

Je n'avais pas encore loué le terrain. J'avais plusieurs candidatures mais je vais les refuser.

Cela vous fait-il perdre un revenu important ?

Ce n'est pas une question d'argent mais de principe...

Entretien : Monique Baus

De moins en moins de terrains...

Adèle Guillaume est secrétaire générale de l'ASBL Atoutscamps qui travaille, depuis 2012, à améliorer la qualité, la sécurité et l'accessibilité financière des endroits de camp en Wallonie. Son conseil d'administration est composé d'un membre de chaque mouvement de jeunesse. Un label se prépare pour distinguer les meilleurs terrains à louer sur le modèle de celui qui épingle déjà les locations "en dur" les plus intéressantes. La responsable fait le point : *"Je n'ai jamais entendu parler d'une limitation comme celle de Couvin. Bien sûr il y a parfois des tensions, mais des initiatives sont prises pour favoriser la communication. Il y a de plus en plus de demandes pour de moins en moins de lieux d'accueil. Il faut à tout prix éviter que trop d'endroits disparaissent. Si cela devait se généraliser, c'est tout le projet des mouvements de jeunesse qui serait menacé. Nous travaillons à cette diversité. D'autant que la disproportion entre l'offre et la demande, en l'absence de réglementation, laisse une liberté totale en matière de prix. Disons que le tarif raisonnable tourne autour de 700 euros les deux semaines mais, en fonction de divers éléments comme l'eau et l'électricité sur le camp, on peut grimper jusqu'au double."*